

1° Au vu des urgences climatiques de plus en plus pressantes, et plus spécifiquement de la nécessité de préserver les terres agricoles, notamment à proximité des grandes agglomérations, quelle est actuellement votre position concernant le projet de lotissement commercial « Oxyrane » situé sur des terres naturelles et à forte valeur agricole sur la commune de Saint-Clément-de-Rivière, le long de la route de Ganges à la sortie de Montpellier ?

Mieux vivre c'est enrichir notre patrimoine naturel et les terres du Nord de Montpellier sont de celles que nous devons valoriser pour les générations futures.

La dégradation des sols agricoles et le l'hyper-urbain a montré ses limites, nous remplaçons une terre de diamants par une terre de béton! Il s'agit de mettre un terme aux décisions unilatérales qui font de l'urbain au détriment de l'humain. Ce projet demande du temps de la concertation et une forte mobilisation des responsables locaux et futurs élus.

Il n'est pas concevable de détruire un patrimoine exemplaire et envisager un appauvrissement continu des sols sans réflexion aucune sur les conséquences : eaux non contenues, destruction des habitats des espèces menacées ...

2° De quelle manière envisagez vous votre action, au sein de l'Assemblée départementale, pour vous opposer efficacement à ce projet ?

Un référendum de participation citoyenne serait un outil pertinent pour réaliser un projet collaboratif et co-construit avec les porteurs de projets et les militants.

Rien ne peut se faire sans les habitants et il existe de nombreux exemples respectueux de l'environnement et de nos nouveaux modes de vie à faire naître.

Il est possible de porter un autre projet fondé sur une approche agro-écologique sur la commune de Saint Clément de Rivière. Nous nous engageons à nous opposer à tout financement lié à l'appauvrissement des sols agricoles et à nous mettre en lien avec la Commission Départementale d'Aménagement Commercial pour y apporter notre expertise et un veto.

3° Si vous êtes élu-e, êtes vous prêt(e) à agir afin que le département soutienne activement un autre projet fondé sur une approche agro-écologique, contribuant à l'approvisionnement nourricier de la zone urbaine, en collaboration avec des associations environnementales, des paysans et des citoyens ?

Il est indispensable de retrouver une autonomie alimentaire en zone urbaine et, à l'instar des locavores, de travailler à sécuriser les réserves et les productions agricoles locales. Stéphane LINO, expert de la question, sera notre référent sur ce dossier.

Il est temps de respecter et faire respecter les projets éco responsables. Nous nous engageons!

4° Si vous le souhaitez, vous pouvez vous exprimer librement sur la manière dont vous envisagez l'avenir de ces terres actuellement menacées d'artificialisation, dans le contexte plus global de l'aménagement du territoire au niveau du Département de l'Hérault.

Paysage de France et le réseau associatif expert dans le domaine doivent venir former les élus afin d'éclairer leurs décisions engageant non seulement des budgets conséquents au présent mais qui engagent à long terme nos générations futures. Nous saurons travailler En COMMUN et écologiste D'ABORD pour le BIEN COMMUN.